

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1229

25 juin 2009

### SOMMAIRE

Alfa Kraft S.à r.l. ....	58949	La Mia Terra S.à.r.l. ....	58955
Al Yassat S.A. ....	58952	Lasko S.A. ....	58951
Balkan Reconstruction Investment Financing S.C.A. Sicar ....	58967	Lone Star Capital Investments S.à r.l. ....	58983
Balta Reinsurance ....	58990	LSF5 Hayate Investments S.à.r.l. ....	58965
Blue Lake S.A., SPF ....	58947	Meridiam Infrastructure A2 West S.à r.l. ....	58974
Braveheart Acquisition II LLC, S.C.S. ....	58970	MR Façade S.à.r.l. ....	58953
CCP II Logistics S.à.r.l. ....	58963	Mu Vi Re S.A. ....	58948
C+F Confectionery and Foods S.A. ....	58947	Nordic Estate Capital S.à r.l. ....	58952
Cork International S.A. ....	58946	Ora S.A. ....	58948
Couello Investments S.A. ....	58947	Pictet & Cie (Europe) S.A. ....	58951
CVM SPF S.A. ....	58952	Power Point S.A. ....	58953
DnB NOR Reinsurance S.A. ....	58950	Primerose Investments S.à r.l. ....	58952
DTS Works S.A. ....	58991	PUBLICHIC & PROMOCHOC s.à r.l. une idée différente de la publicité par l'objet s.à r.l. ....	58949
E2 Automotive S.A. ....	58991	Repco 23 S.A. ....	58950
Euro Estate Capital S.à r.l. ....	58950	Repco 24 S.A. ....	58950
Flèches S.A. ....	58948	Repco 25 S.A. ....	58949
Héraclès S.A. ....	58946	Romey S.à r.l. ....	58946
HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G. ....	58953	RWC Funds ....	58949
House of the Internet S.A. dit "HINET" .....	58970	Sagres (Lux) S. à r.l. ....	58948
Independance et Expansion Sicav ....	58992	Serimnir Fund ....	58952
ING REEOF Soparfi D S.à r.l. ....	58946	Société de Réassurance de la Banque BNP Paribas ....	58948
JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ....	58951	Talitha S. à r.l. ....	58951
JS Holding ....	58947	Tamata S.à r.l. ....	58947
Kalle Development S.à r.l. ....	58949	Tech-It SA ....	58990
Kalle Development S.à r.l. ....	58950	Vending Euro Product ....	58956
Kellogg Lux VI S.à.r.l. ....	58957		
Koppelwee S.à r.l. ....	58946		

**Romey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 57.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071850/10.

(090084541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Héraclès S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 81.945.

Le bilan au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 04 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009071828/10.

(090084135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Cork International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 136.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071817/10.

(090084115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**ING REEOF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 107.940.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009071807/5770/12.

(090084475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Koppelwee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 131.474.

Les documents de clôture de l'année 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KOPPELWEE S.A R.L.

Arend Consult S.à r.l., Mersch

Signature

Référence de publication: 2009071760/12.

(090084299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**JS Holding, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071820/10.

(090084114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Blue Lake S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 140.583.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071824/10.

(090084113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Tamata S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 132.921.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071825/10.

(090084112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**C+F Confectionery and Foods S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour C+F CONFECTIONERY AND FOODS S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009071861/12.

(090084525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Couello Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COUELLO INVESTMENTS S.A.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009071863/12.

(090084522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Mu Vi Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 61.023.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071870/10.

(090084650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Flèches S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 132.845.

Les comptes annuels au 31 mars 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071866/10.

(090084519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Société de Réassurance de la Banque BNP Paribas, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 25.331.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071873/10.

(090084645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Ora S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 123.912.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2009071685/12.

(090084766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Sagres (Lux) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 124.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sagres (Lux) S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009071678/12.

(090084656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Alfa Kraft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 98.383.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071827/10.

(090084111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Repc 25 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009071974/10.

(090084657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Kalle Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 101.670.

Les comptes annuels consolidés au 31/12/2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009071979/11.

(090084563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**RWC Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 122.802.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Bénédicte LOMMEL / Katie AGNES  
*Mandataire Commercial / Mandataire Commercial*

Référence de publication: 2009071977/12.

(090084615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**PUBLICHIC & PROMOCHOC s.à r.l. une idée différente de la publicité par l'objet s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 38, rue du Golf.  
R.C.S. Luxembourg B 22.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071700/11.

(090084468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Repc 24 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009071975/10.

(090084652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Kalle Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 101.670.

Les comptes annuels consolidés au 31/12/2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009071980/11.

(090084561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**DnB NOR Reinsurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 37.243.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue extraordinairement le 4 juillet 2008*

L'Assemblée décide de nommer Ernst & Young, 7, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, réviseur indépendant pour l'exercice social 2008 en remplacement de PricewaterhouseCoopers.

*Pour la société DnB NOR Reinsurance S.A.*

*SINSER (Luxembourg) S.A.R.L.*

*Signature*

Référence de publication: 2009071715/13.

(090084639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Repc 23 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.  
R.C.S. Luxembourg B 114.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009071976/10.

(090084648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Euro Estate Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 113.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071814/10.

(090084118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Talitha S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 111.401.

Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 juin 2009.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009071829/13.

(090084134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Lasko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 24, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 136.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour compte de LASKO S.A.*

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009071650/13.

(090084318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Pictet & Cie (Europe) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 32.060.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour Pictet & Cie (Europe) S.A.*

P. Schott / Dominique Brankaer

*Directeur-Adjoint / Sous-directeur*

Référence de publication: 2009071693/13.

(090084853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.000.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 27.900.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 juin 2009.

Certifié conforme

*Pour le Conseil de gérance*

Pam Steinfeldt-Kristensen

*Assistant Vice President*

Référence de publication: 2009071694/15.

(090084867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Primerose Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 106.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071815/10.

(090084117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Al Yassat S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 85.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071816/10.

(090084116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Nordic Estate Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 119.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009071813/10.

(090084119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**CVM SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 60.388.

Les comptes annuels au 31 août 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CVM SPF S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009071981/12.

(090084559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Serimnir Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 137.142.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Bénédicte LOMMEL / Katie AGNES

Mandataire Commercial / Mandataire Commercial

Référence de publication: 2009071978/12.

(090084612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.



**MR Façade S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 57, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 119.822.

L'an deux mille neuf, le premier avril.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

**A COMPARU:**

Monsieur Manuel LOPES RODRIGUES, indépendant, demeurant à L-3321 Berchem, 36 rue Hans Adam.

Lequel comparant déclare qu'il est l'unique associé de la société MR FAÇADE S.à.r.l, avec siège social à L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle le 2000, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 septembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2113 en date du 13 novembre 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B119822.

Ceci exposé, l'associé représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et, sur ordre du jour conforme dont il reconnaît avoir eu connaissance parfaite dès avant ce jour, a pris la résolution suivante sur l'ordre du jour suivant:

- Transfert du siège social et modification du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Livange à Esch-sur-Alzette et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le siège est établi à Esch-sur-Alzette (Le reste sans changement).

L'adresse du siège est fixée à L-4011 Esch-sur-Alzette, 57 rue de l'Alzette.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, sont évalués approximativement à HUIT CENTS EURO (800,- EURO).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec la comparante au paiement desdits frais.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la présente assemblée à été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms, état et demeure, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lopes Rodrigues, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 avril 2009. Relation: EAC/2009/3927. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): BOICA.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 2009.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2009071509/203/39.

(090084798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G., Société Anonyme,  
(anc. Power Point S.A.).**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 72.370.

Im Jahre zweitausendneun, am neunundzwanzigsten April.

Vor Notar Roger ARRENSDORFF, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind die Aktieninhaber der Gesellschaft POWER POINT S.A. (anc. SOVEMARCO ELEKTROPRODUKTE HANDELS-UND PRODUKTIONS AG) mit Sitz in L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II, eingetragen im Handelsregister unter Nummer B 72.370, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Jean-Joseph WAGNER aus Sanem, handelnd in Vertretung des Notars Edmond SCHROEDER aus Mersch am 4. November 1999, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Association C vom 3. Januar 2000, Nummer 4, welche Statuten abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen vor genanntem Notar Edmond SCHROEDER aus Mersch am 23. Januar 2001, veröffentlicht im

genannten Memorial C, Nummer 822 vom 28. September 2001, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Wolfram Otto VOEGELE, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Der Vorsitzende bestimmt zum Schriftführer Katrin Julia DUKIC, Diplom Rechtspflegerin, wohnhaft in D-54294 Trier, Eisenbahnstraße 9b.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Fabrice BECQUER, Kaufmann, wohnhaft in L-2663 Luxembourg, 23, rue Vauban.

Der Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

a) Aus der beigefügten Anwesenheitsliste geht hervor, daß sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind;

b) Die Generalversammlung ist, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber, rechtmäßig zusammengesetzt und kann somit gültig über alle Punkte der Tagesordnung befinden.

c) Die Tagesordnung sieht folgende Punkte vor:

1. Namensänderung in HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs AG

2. Abänderung des ersten Abschnitts von Artikel 1 der Statuten

3. Abberufung der Verwaltungsratsmitglieder Heinz Werner HAGEN und Jean-Pierre DOMENJOZ.

4. Ernennung von Herrn Fabrice BECQUER und Herrn Götz SCHÖBEL zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern bis zur ordentlichen Generalversammlung welche im Jahre 2015 stattfindet.

5. Ernennung von Herrn Wolfram Otto VOEGELE zum Verwaltungsratsvorsitzenden.

6. Verlängerung der Mandate von Herrn VOEGELE und dem Kommissar LCG International A.G. bis zur ordentlichen Generalversammlung welche im Jahr 2015 stattfindet.

Der Vorsitzende trägt daraufhin die Gründe vor, welche den Verwaltungsrat dazu bewegten, der Generalversammlung diese Tagesordnung zu unterbreiten.

Anschließend nimmt die Generalversammlung einstimmig über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluß*

Sie beschliesst die Namensänderung in HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G.

*Zweiter Beschluß*

Zufolge des ersten Beschlusses wird der erste Abschnitt von Artikel 1 der Statuten abgeändert und erhält fortan folgenden Wortlaut:

" **Art. 1. (Erster Abschnitt).** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung "HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G." Englische Übersetzung:

" **Art. 1. (1<sup>st</sup> paragraph).** There exists a Company in the form of a société anonyme under the name of "HGV-LUX Hörgeräte Vertriebs A.G.".

*Dritter Beschluß*

Die Generalversammlung beschliesst die Verwaltungsratsmitglieder Heinz Werner HAGEN, Ökonomist, wohnhaft in CH-9442 Berneck, Langmoosstrasse, 2 und Jean-Pierre DOMENJOZ, Ökonomist, wohnhaft in FL-9491 Ruggell, Spiegelstrasse 286 abuberufen und erteilt ihnen Entlastung.

*Vierter Beschluß*

Die Generalversammlung ernennt zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern:

Fabrice BECQUER, Kaufmann, wohnhaft in L-2663 Luxembourg, 23, rue Vauban, und

Götz SCHÖBEL, Kaufmann, wohnhaft in D-06567 Bad-Frankenhausen, Klosterstrasse 29.

Die Mandate der vorgenannten Verwaltungsratsmitgliedern enden am Tage der ordentlichen Generalversammlung welche im Jahre 2015 stattfindet.

*Fünfter Beschluß*

Die Generalversammlung ernennt Wolfram Otto VOEGELE, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II zum Verwaltungsratsvorsitzenden.

*Sechster Beschluß*

Die Generalversammlung verlängert die Mandate von Wolfram Otto VOEGELE, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II und des Kommissars LCG International A.G. bis zur ordentlichen Generalversammlung welche im Jahre 2015 stattfindet.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II.

Und nach Vorlesung haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem Notar das gegenwärtige Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: VOEGELE, DUKIC, BECQUER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 12 mai 2009. REM 2009/618. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 3 juin 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009071402/218/78.

(090084832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**La Mia Terra S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3890 Foetz, 4, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 50.792.

L'an deux mille neuf.

Le onze mai.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

Ont comparu:

1. Monsieur Silvestro SPINELLI, commerçant, né à Sammichele di Bari (Italie), le 12 septembre 1947, demeurant à L-3899 Foetz, 10, rue Theodore de Waequant;

2. Madame Laura LOCOROTONDO, commerçante, épouse SPINELLI, née à Noci (Italie), le 27 septembre 1957, demeurant à L-3899 Foetz, 10, rue Theodore de Waequant.

Lesquels comparants déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée LA MIA TERRA S. à r.l., avec siège social à L-3898 Foetz, 4, rue du Brill

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 50.792,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire alors de résidence à Bettembourg, en date du 31 mars 1995, publié au Mémorial C numéro 341 du 25 juillet 1995

dont le capital social est de CINQ CENT MILLE FRANCS (500.000,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CINQ MILLE FRANCS (5.000,-) chacune.

Le capital social est réparti comme suit:

1. Monsieur Silvestro SPINELLI, prénommé, CINQUANTE PARTS SOCIALES . . . . .	50
2. Madame Laura LOCOROTONDO, prénommée, CINQUANTE PARTS SOCIALES . . . . .	50
Total: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100

Lesquels comparants prient le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

1. Le capital social est converti en Euros de sorte que le capital représente maintenant DOUZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS SOIXANTE-HUIT CENTS (€ 12.394,68). Pour arrondir ce capital et pour disposer de parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-), les comparants déclarent qu'ils ont versé à la caisse de la société le montant de CENT CINQ EUROS ET TRENTE-DEUX CENTS (€ 105,32) pour pouvoir disposer d'un capital de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-).

Ensuite de ce qui précède les comparants décident de modifier l'article six (6) des statuts comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENT (100) PARTS SOCIALES d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune."

2. La démission de Monsieur Silvestro SPINELLI, prénommé, en tant que gérant technique de la société est acceptée. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

3. La démission de Madame Laura LOCOROTONDO, prénommée, en tant que gérante administrative de la société est acceptée. Décharge pleine et entière lui est accordée pour l'exercice de son mandat.

4. Est nommé nouveau gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Giuseppe SPINELLI, cuisinier, né à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 1974, demeurant à L-4951 Bascharage, 17, Cité Charles de Gaulle.

5. Est nommée nouveau gérant administratif de la société pour une durée indéterminée:

Madame Claudia SPINELLI, ouvrière, née à Luxembourg, le 02 août 1983, demeurant à L-3926 Mondercange, 13A, Grand-rue.

6. La société est valablement engagée par la signature isolée du gérant technique ou par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Spinelli, Laura Locorotondo, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mai 2009. Relation: EAC/2009/5589. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 02 juin 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009071504/219/55.

(090084887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

### **Vending Euro Product, Société Anonyme.**

Siège social: L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 112.960.

L'an deux mille neuf.

Le onze mai.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme VENDING EURO PRODUCT, avec siège social à L-3327 Crauthem, 52, route de Hellange,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 112.960,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 décembre 2005, publié au Mémorial C numéro 588 du 21 mars 2006

dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire prénommé, en date du 19 mai 2008, publié au Mémorial C numéro 1492 du 17 juin 2008.

La séance est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Monsieur Franck ROUSSEAU, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Dudelange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Nathalie ROUSSEAU, administratrice de sociétés, avec adresse professionnelle à Dudelange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les TROIS CENT DIX (310) ACTIONS d'une valeur nominale de CENT EUROS (€ 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Transfert du siège social de L-3327 Crauthem, 52, route de Hellange à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

Modification afférente de l'article 2 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-3327 Crauthem, 52, route de Hellange à L-3431 Dudelange, 2, rue de la Brasserie.

Suite à cette décision le premier paragraphe de l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

**Art. 2. (1<sup>er</sup> paragraphe).** Le siège social est établi à Dudelange.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Rousseau, Conde, N. Rousseau, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 mai 2009. Relation: EAC/2009/5593. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €  
Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 02 juin 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009071503/219/50.

(090084854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

### **Kellogg Lux VI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 146.432.

#### STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of the month of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Prime Bond Holdings Limited, a company incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered office at 284, Arch. Markarios III, Fortuna Court, Block B, 2<sup>nd</sup> floor, P.C. 3105 Limassol, Republic of Cyprus and being registered with the Department of Registrar of Companies and Official Receiver in Nicosia, Republic of Cyprus, under number 205416,

represented by M<sup>e</sup> Linda Funck, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy given under private seal on 13 May 2009.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company Kellogg Lux VI S.à.r.l. ("société à responsabilité limitée") which are hereby established as follows:

#### ARTICLES OF INCORPORATION

**Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Kellogg Lux VI S.à.r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party and all persons who will become members thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has or will have an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances;

such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at one million Roubles (RUB 1,000,000) divided into two thousand five hundred (2,500) shares with a par value of four hundred Roubles (RUB 400) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the members adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.

**Art. 6.** Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-members is subject to the consent of members representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7.** The Company is managed by one or several managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

A meeting of the board of managers can only be held if two managers are present in person, by conference call or by video conference.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular resolution duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

**Art. 8.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 9.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of members through a special proxy.

**Art. 10.** Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing members taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by members representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented, (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the members (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by members representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 members, an annual general meeting shall be held on first Monday of the month of May at 10:30 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 12.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

**Art. 13.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

**Art. 14.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members. The general meeting of members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be members and who are appointed by the general meeting of members who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16.** If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and Payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

two thousand five hundred (2,500) shares at a nominal value of four hundred Roubles (RUB 400) each for a total subscription price of one million Roubles (RUB 1,000,000).

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,300.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The sole member has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at: 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
2. The following persons are appointed as managers (each with sole signature power in accordance with article 7 of the present articles of association) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:
  - a) Mr Christophe Fender, expert-comptable, professionally residing at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg;
  - b) Mr Luc Sunnen, expert-comptable, professionally residing at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg;
  - c) Mr Richard Schell, Vice President, professionally residing at Kellogg Company, One Kellogg Square, PO Box 3599, Battle Creek, MI 49016-3599 United States of America.

#### *Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31<sup>st</sup> December 2009.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quinzième jour du mois de mai.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg,

A comparu:

Prime Bond Holdings Limited, une société créée et existant sous les lois de Chypre, ayant son siège social à 284, Arch. Markarios III, Fortuna Court, Block B ,2<sup>nd</sup> Floor, P.C. 3105 Limassol, République de Chypre et étant enregistrée auprès du Department of Registrar of Companies and Official Receivers Nicosie de République de Chypre sous le numéro 205416,

représentée par M<sup>e</sup> Linda Funck, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 mai 2009.

Cette procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumis aux formalités d'enregistrement avec lui.

Lequel comparant agissant ès qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée Kellogg Lux VI S.à.r.l. qui est constituée par les présentes comme suit:

### STATUTS

**Art. 1<sup>er</sup>.** Une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Kellogg Lux VI S.à.r.l." (la "Société") est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés,. La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a ou aura un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à un million de roubles (RUB 1.000.000) divisé en deux mille cinq cents (2.500) parts sociales d'une valeur nominale de quatre cents roubles (RUB 400) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.



**Art. 7.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Une réunion du conseil de gérance peut uniquement être tenue si deux gérants sont présents en personne, par conférence téléphonique ou par vidéo conférence.

Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les résolutions circulaires dûment exécutées faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

**Art. 8.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entièreté des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins 8 jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée, (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (ni) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés, la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au 1<sup>er</sup> lundi du mois de mai à 10.30 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

**Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 12.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

**Art. 13.** Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré: deux mille cinq cents (2.500) parts sociales d'une valeur nominale de quatre cents roubles (RUB 400) chacune pour un prix de souscription total de un million de roubles (RUB 1.000.000).

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ [] euros EUR 1.300,-.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuel conformément à l'article 7 des présents statuts) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:
  - a) Monsieur Christophe Fender, expert-comptable, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg;
  - b) Monsieur Luc Sunnen, expert-comptable, résidant professionnellement au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald, Luxembourg;
  - c) Monsieur Richard Schell, Vice Président, résidant professionnellement à Kellogg Company, One Kellogg Square, PO Box 3599, Battle Creek, MI 49016-3599 Etats-Unis.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2009.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: L. FUNCK- H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 mai 2009. Relation: LAC/2009/19983. Reçu soixante-quinze euros 75,00 EUR

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le trois juin de l'an deux mille neuf.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009071479/242/318.

(090084409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**CCP II Logistics S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.842.

In the year two thousand and nine, on the nineteenth day of May,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

There appeared:

Curzon Capital Partners II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 109.746 and with registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

here represented by Flora Gibert, notary clerk in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on May 19, 2009.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to this deed to be filed with it at the same time with the registration authorities.

Such appearing party represents all of the share capital of CCP II Logistics S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 129.842 and incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger on 29 June 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1837, dated 30 August 2007. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger on 27 April 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company, (the "Sole Shareholder") may validly deliberate on all the items of the following agenda:

*Agenda*

1) Amendment of article 10 of the articles of association of the Company.

The Sole Shareholder then passes the following resolutions:

*Sole resolution*

The Sole Shareholder decides to amend article 10 of the articles of incorporation of the Company and now reads as follows:

" **Art. 10.** The units may only be transferred, as applicable<sup>10</sup> on a valuation day (hereafter referred to as "Valuation Day") and being, for the purposes of this clause, the last day that are open for business in London of each calendar month), provided that, for the avoidance of doubt, the entering into by the partners of an agreement on a date other than a Valuation Day providing for such transfer to occur on a Valuation Day shall not be in breach of such restriction and provided further that such restriction shall neither apply (a) where the Company holds less than four real estate assets directly or indirectly (b) nor to any transfer resulting from an enforcement of security. The Company shall determine and notify to the partner of its equity gains (Aktiengewinn) on any Valuation Day.

Only partner that are institutional investors (being investors that are not natural persons) shall be allowed to invest, hold or be the beneficial owner of a unit in the Company.

Partnerships shall not be allowed to invest, hold or be the beneficial owner of a unit in the Company, unless the Company confirms in writing that it does not object to such participation of partnership.

There shall be no more than 30 institutional investors (being investors that are not natural persons) investing, holding or being the beneficial owner of a unit in the Company at any one time.

Units may not be transferred inter vivos to non-partners unless partners representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The units are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them."

*Costs and Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the reading of this document to the person appearing, known to the notary by last name, first name, civil status and residence, said person signed this deed together with the notary

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le dix-neuf mai,

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A comparu:

Curzon Capital Partners II S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.746 et ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

représentée en l'occurrence par Flora Gibert, clerc de notaire à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 mai 2009.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire, demeurera annexée au présent acte, afin d'être enregistrée simultanément avec celui-ci auprès des autorités chargées de l'enregistrement.

Ledit comparant représente l'intégralité du capital social de CCP II Logistics S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 129.842 et constituée conformément à un acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 29 juin 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1837 en date du 30 août 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 27 avril 2009 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social de la Société, (l'«Associé Unique») peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

#### *Ordre du jour*

1) Modification de l'article 10 des statuts de la Société.

L'Associé Unique adopte ensuite les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 10.** Les parts sociales ne sont cessibles par le(s) associé(s) que chaque date d'évaluation (ci-après la «Date d'Evaluation») et étant, pour les raisons de cette clause, le dernier jour ouvrable pour les banques à Londres de chaque mois calendrier), pourvu que l'entrée par le(s) associé(s) dans un contrat de cession de parts sociales à une date autre que la Date d'Evaluation prévoyant une cession de parts sociales à une Date d'Evaluation ne constitue pas un non-respect des présentes restrictions, et pourvu que de telles restrictions ne soient pas applicables dans le cas où (a) la Société détient moins de quatre actifs immobiliers directement ou indirectement (b) ni à une cession résultant d'un recouvrement d'une sûreté. La Société devra déterminer et communiquer à l'associé ses profits (Aktiengewinn) à chaque Date d'Evaluation.

Seuls des investisseurs institutionnels (étant des investisseurs autres que des personnes physiques) son permis d'investir, détenir ou être bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société.

Des sociétés en commandite ne sont pas permises d'investir, détenir ou être bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société, sauf si la Société confirme par écrit qu'elle n'a aucune objection à une telle participation par une société en commandite.

A tout moment, il ne peut y avoir plus de 30 investisseurs institutionnels (étant des investisseurs autres que des personnes physiques), investissant, détenant ou étant bénéficiaires économiques d'une part sociale de la Société.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectué qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.»

#### *Coûts et frais*

Les coûts, frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront assumés par la Société suite au présent acte, sont estimés à environ mille deux cents Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date citée au début du présent document.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par le présent document qu'à la demande du comparant précité le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une traduction en français; à la demande dudit comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Après lecture du présent document au comparant, connu du notaire par nom de famille, prénom, état civil et domicile, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 26 mai 2009, Relation: LAC/2009/20155. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juin 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009071399/211/117.

(090084599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

### **LSF5 Hayate Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.681.000,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 122.578.

In the year two thousand and nine, on the fourth of June.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Ms Mieke Verstraeten, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 3 June 2009;

2) Shining Nova III Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei, here represented by Ms Mieke Verstraeten, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Tokyo on 3 June 2009, (the Shareholders).

Which proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF5 Hayate Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register B 122.578, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 8 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 268 of 28 February 2007, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 26 March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 843 of 20 April 2009.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

#### *Agenda:*

1. Decision to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR1,742,875.- to an amount of EUR 1,681,000.- by the cancellation of 495 ordinary shares with a par value of EUR 125.- each; and
2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

#### *First resolution*

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company from its current amount of EUR 1,742,875.- (one million seven hundred forty-two thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 1,681,000.- (one million six hundred eighty-one thousand euro) by way of cancellation of 495 (four hundred ninety-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each.

As a consequence of the share capital reduction, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 13,447 (thirteen thousand four hundred forty-seven) ordinary shares and Shining Nova III Holding holds 1 (one) preferred share.

### Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,681,000.- (one million six hundred eighty-one thousand euro) represented by 13,447 (thirteen thousand four hundred forty-seven) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatre juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

### ONT COMPARU:

1) Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay, ici représentée par Mme Mieke Verstraeten, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 3 juin 2009; et

2) Shining Nova III Holding, une société constituée sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands, représentée par M. Takehisa Tei, ici représentée par Mme Mieke Verstraeten, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 3 juin 2009,

(les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 Hayate Investments S.à r.l (la Société), une société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.578, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors de résidence à Luxembourg, daté du 8 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 268 du 28 février 2007, modifié pour la dernière fois selon acte du notaire Maître Martine Schaeffer daté du 26 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 843 du 20 avril 2009.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

### Ordre du jour:

1. Réduction de capital de la Société de son montant actuel de EUR 1.742.875,- à un montant de EUR 1.681.000,- par voie d'annulation de 495 parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

### Première résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 1.742.875,- (un million sept cent quarante-deux mille huit cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR 1.681.000,- (un million six cent quatre-vingt-un mille euros) par voie d'annulation de 495 (quatre cent quatre-vingt-quinze) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.

Suite à cette réduction de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 13.447 (treize mille quatre cent quarante-sept) parts sociales ordinaires et Shining Nova III Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

### Seconde résolution

Suite à la première résolution, l'associé unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR 1.681.000,- (un million six cent quatre-vingt-un mille euros) représenté par 13.447 (treize mille quatre cent quarante-sept) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Verstraeten et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 juin 2009. Relation: LAC/2009/21724. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009071512/5770/110.

(090084451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**BRIF SCA SICAR, Balkan Reconstruction Investment Financing S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.704.

In the year two thousand nine, on the second day of June.

Before Us, Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Philippe MORALES, lawyer, residing in Luxembourg, acting in his capacity as a special proxy holder of the General Partner of the société en commandite par actions "BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR", in abridged "BRIF SCA SICAR" (the "Company"), its registered office at 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 113.704, incorporated by a deed of the undersigned notary of 23 January 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 305 of 10 February 2006, and the articles of which have last been amended by a deed of the undersigned notary on 19 February 2009, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 693 of 31 March 2009 (the "Articles"),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions of the Company's general partner (the "General Partner") on 29 May 2009, a copy of these resolutions (the "Resolutions"), signed ne varietur by the appearing person and the notary, shall remain annexed to the present deed which they shall be formalised.

The appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I.- The issued share capital of the Company is presently set at twenty-four million six hundred forty-nine thousand six hundred and forty Euro (EUR 24,649,640.-) represented by:

- one hundred (100) management shares held by the General Partner in its capacity as unlimited shareholder with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share, and
- two million four hundred sixty-four thousand eight hundred and sixty-four (2,464,864) ordinary shares held by the limited shareholders with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share.

II.- Pursuant to Article 5.2 of the Articles, the Company's authorised capital, including the issued share capital, is set at one hundred seventy million Euro (EUR 170,000,000.-), divided into one hundred (100) management shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share, and sixteen million nine hundred ninety nine thousand nine hundred (16,999,900) ordinary shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share.

III.- Pursuant to the Articles, the General Partner has been authorised to increase the Company's subscribed share capital within the limits of the authorised capital and to amend article 5.1 of the Articles so as to reflect the increase of capital.

IV.- The General Partner, in the Resolutions and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to the Articles resolved to increase the subscribed share capital, by the amount of two million eight hundred ninety-six thousand five hundred and thirty Euro (EUR 2,896,530.-), in order to raise it from its present amount of twenty-four million six hundred forty-nine thousand six hundred and forty Euro (EUR 24,649,640.-) to an amount of twenty-seven million five hundred forty-six thousand one hundred and seventy Euro (EUR 27,546,170.-) by the creation and the issue of two

hundred eighty-nine thousand six hundred and fifty-three (289,653) new ordinary shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share, having the same rights attached as the existing ordinary shares.

V.- The two hundred eighty-nine thousand six hundred and fifty-three (289,653) new ordinary shares have been entirely subscribed by the General Partner and 5% of each new ordinary share with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, has been paid-up in accordance with article 5.1 of the Articles for a total amount of one hundred forty-four thousand eight hundred and twenty-six Euro fifty Cent (EUR 144,826.50), plus eight hundred two thousand three hundred and thirty-eight Euro eighty-one Cent (EUR 802,338.81) for the share premium.

The shares and the share premium have been paid up by a contribution in kind consisting in the conversion into capital of a claim of an amount of nine hundred forty-seven thousand one hundred and sixty-five Euro thirty-one Cent (EUR 947,165.31) the General Partner has against the Company.

In conformity with articles 26-1 and 32-1 (5) of the amended law of 10 August 1915 concerning commercial companies, such value of the contributions made by means of contribution in kind consisting in the conversion into capital of the claim is established by a report of FBK AUDIT S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated 2 June 2009, which concludes as follows:

«Based on the verification carried out as described above, I have no observation to make on the value of the contribution which correspond at least to the number and par value of the shares and the share premium to be issued in consideration.». This report, signed ne varietur by the appearing person and the notary, shall remain annexed to the present deed which they shall be formalised.

VI.- As a consequence of the above mentioned increase of the subscribed share capital, the first paragraph of article 5.1 of the Articles is therefore amended and shall forthwith read as follows:

«**Art. 5.1. first paragraph.** The issued share capital of the Company is set at twenty-seven million five hundred forty-six thousand one hundred and seventy Euro (EUR 27,546,170.-) represented by:

- one hundred (100) Management Shares held by the General Partner in its capacity as Unlimited Shareholder with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share, and
- two million seven hundred fifty-four thousand five hundred and seventeen (2,754,517) Ordinary Shares held by the Limited Shareholders with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share.».

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand euro.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le deux juin.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Maître Philippe MORALES, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé gérant commandité de la société en commandite par actions «BALKAN RECONSTRUCTION INVESTMENT FINANCING S.C.A. SICAR» en abrégé «BRIF SCA SICAR» (la «Société»), ayant son siège social au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 113.704, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 305 du 10 février 2006 (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 février 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 693 du 31 mars 2009 (les «Statuts»),

en vertu des pouvoirs lui conférés par les résolutions de l'associé gérant commandité de la Société (l'«Associé Gérant Commandité»), prises en date du 29 mai 2009 dont la copie de ces résolutions, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Le capital souscrit de la Société s'élève actuellement à vingt-quatre millions six cent quarante-neuf mille six cent quarante euros (24.649.640.- EUR) représenté par:



- cent (100) actions de commandité détenues par l'Associé Gérant Commandité en sa qualité d'actionnaire commandité, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

- deux millions quatre cent soixante-quatre mille huit cent soixante-quatre (2.464.864) actions ordinaires détenues par les actionnaires commanditaires, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

II.- En vertu de l'Article 5.2 des Statuts, le capital autorisé de la Société, incluant le capital social, est fixé à cent soixante-dix millions d'euros (170.000.000.- EUR) divisé en cent (100) actions de commandité ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune et en seize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents (16.999.900) actions ordinaires ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

III.- En vertu des Statuts, l'Associé Gérant Commandité a été autorisé à augmenter le capital souscrit de la Société dans les limites du capital autorisé et à modifier l'Article 5.1 des Statuts de manière à refléter l'augmentation de capital.

IV.- L'Associé Gérant Commandité, dans ses résolutions et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu des Statuts, a décidé une augmentation du capital social souscrit, à concurrence de deux millions huit cent quatre-vingt-seize mille cinq cent trente euros (2.896.530.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de vingt-quatre millions six cent quarante-neuf mille six cent quarante euros (24.649.640.- EUR) à vingt-sept millions cinq cent quarante-six mille cent soixante-dix euros (27.546.170.- EUR) par la création et l'émission de deux cent quatre vingt-neuf mille six cent cinquante-trois (289.653) actions ordinaires nouvelles ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) par action et ayant les mêmes droits que les actions ordinaires existantes.

V.- Les deux cent quatre-vingt-neuf-mille six cent cinquante-trois (289.653) actions ordinaires nouvelles ont été entièrement souscrites par l'Associé Gérant Commandité et 5% de chaque action ordinaire nouvelle ayant une valeur nominale dix euros (10.- EUR) chacune, ont été libérées conformément à l'article 5.1 des Statuts pour un montant total de cent quarante-quatre mille huit cent vingt-six euros et cinquante cents (144.826,50 EUR) plus huit cent deux mille trois cent trente-huit euros et quatre-vingt-un cents (802.338,81 EUR) au titre de la prime d'émission.

Les actions et la prime d'émission ont été libérées par un apport en nature consistant en la conversion en capital d'une créance d'un montant de neuf cent quarante-sept mille cent soixante-cinq euros et trente et un cents (947.165,31 EUR) que l'Associé Gérant Commandité détient à l'encontre de la Société.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'évaluation de l'apport effectué par le biais d'un apport en nature consistant en la conversion en capital d'une créance a été effectuée par un rapport de FBK AUDIT S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg, qui conclut comme suit:

«Basé sur les vérifications faites comme décrit plus haut, je n'ai aucune observation à faire concernant la valeur de l'apport qui correspond au nombre et à la valeur nominale des actions et de la prime d'émission qui sera émise en contrepartie.». Ce rapport, signé ne varietur par la partie comparante et le notaire restera annexée au présent acte notarié, qui seront formalisés.

VI.- Qu'en conséquence de la réalisation de cette augmentation du capital souscrit, le premier alinéa de l'Article 5.1 des Statuts est donc modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à vingt-sept millions cinq cent quarante-six mille cent soixante-dix euros (27.546.170.-EUR) représenté par:

- cent (100) Actions de Commandité détenues par l'Associé Gérant Commandité en sa qualité d'actionnaire commandité, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune.

- deux millions sept cent cinquante-quatre mille cinq cent dix-sept (2.754.517) Actions Ordinaires détenues par les Actionnaires Commanditaires, ayant une valeur nominale de dix euros (10.- EUR) chacune".

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ quatre mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. MORALES, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 juin 2009. Relation: EAC/2009/6451. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009071490/239/151.

(090084279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**House of the Internet S.A. dit "HINET", Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 80.594.

—  
EXTRAIT

Il résulte des procès-verbaux de réunions du Conseil d'Administration tenues en date du 24 mars 2009 que:

- A démissionné de son poste d'administrateur, respectivement d'administrateur-délégué avec effet immédiat:

\* Monsieur Edouard AKILYAN, administrateur de sociétés, né à Ixelles le 27 octobre 1965, demeurant à B-1050 Bruxelles, 226, Avenue Louise.

- A été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

\* Monsieur Walid ABI CHAHLA, administrateur de société, né le 09.12.1964 à Wadi El Set (Liban), demeurant au 113 rue des Voies du Bois à F-92700 Colombes (France).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

- A été nommé Administrateur-délégué pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Michel Nicolas DAVOUDIAN, administrateur de société, né à Paris (France) le 06.12.1955, de résidence à F-75007 Paris (France) - 57, Avenue de Ségur.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2009071708/22.

(090084470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Braveheart Acquisition II LLC, S.C.S., Société en Commandite simple.**

**Capital social: USD 19.820.227,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.914.

—  
In the year two thousand and nine, on the thirteenth of May.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1) Braveheart Acquisition II, LLC, a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Division of Corporations under number 4674577, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

here represented by Ms Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on 12 May 2009,

2) Braveheart Acquisition Inc., a company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Division of Corporations under number 4654926, having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

here represented by Ms Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in New York, on 12 May 2009.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the partners of Braveheart Acquisition II LLC, S.C.S. (the "Company"), a société en commandite simple, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145914, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 21, 2009, not yet published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association have not been amended since.

The appearing parties representing the whole corporate capital and having waived any notice requirement, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda*

1. Change of the currency of the subscribed share capital of the Company from euro into United States Dollars (USD), reduction of the par value of the units to one United States Dollar (USD 1) each, so that the share capital of the Company shall henceforth be set at thirteen thousand six hundred United States Dollars (USD 13,600), represented by thirteen thousand six hundred (13,600) units of a par value of one United States Dollar (USD 1).

2. Increase of the Company's share capital by an amount of nineteen million eight hundred six thousand six hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,806,627), so as to raise it from its current amount of thirteen thousand six hundred United States dollars (USD 13,600) up to nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,820,227) by issuing (i) one hundred and ninety-eight thousand sixty-six (198,066) units, having a par value of one United States dollar (USD 1) each, to be subscribed by Braveheart Acquisition II, LLC, aforementioned, for the price of one hundred and ninety-eight thousand sixty-six United States Dollars (USD 198,066), and (ii) nineteen million six hundred eight thousand five hundred and sixty-one (19,608,561) units, having a par value of one United States dollar (USD 1) each, to be subscribed by Braveheart Acquisition Inc., aforementioned, for the price of nineteen million six hundred and eight thousand five hundred and sixty-one United States dollars (USD 19,608,561) to be entirely allocated to the share capital.

3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company as follows:

" **Art. 5.** The share capital is set at nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,820,227) represented by nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven (19,820,227) units having a par value of one United States dollar (USD 1) each.

Each unit is entitled to one vote with regard to the ordinary and extraordinary general meetings of the partners."

4. Change of the current financial year of the Company which shall end on 30 September 2009 and of all following financial years of the Company, which shall henceforth commence on the first day of October of every year and end on the thirtieth day of September of the following year, and subsequent amendment of article 18 of the articles of association of the Company as follows:

" **Art. 18.** The Partnership's financial year commences on the first day of October of every year and ends on the thirtieth day of September of the following year."

Then the general meeting of partners, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to (i) convert the subscribed share capital of the Company from euro to United States dollars, using the exchange rate of one point three six United States Dollars (USD 1.36) for one euro (EUR 1), to (ii) reduce the par value of the units to one United States Dollar (USD 1), so that the share capital of the Company shall henceforth be set at thirteen thousand six hundred United States Dollars (USD 13,600), represented by thirteen thousand six hundred (13,600) units, having a par value of one United States dollar (USD 1) each.

*Second resolution*

The general meeting decides to increase the Company's share capital by an amount of nineteen million eight hundred and six thousand six hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,806,627), so as to raise it from its current amount of thirteen thousand six hundred United States dollars (USD 13,600) up to nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,820,227) by issuing nineteen million eight hundred and six thousand six hundred and twenty-seven (19,806,627) units, having a par value of one United States dollar (USD 1) each.

The new units have been subscribed as follows:

- one hundred and ninety-eight thousand sixty-six (198,066) units have been subscribed by Braveheart Acquisition II, LLC, prenamed, here represented as aforementioned, for the price of one hundred and ninety-eight thousand sixty-six United States dollars (USD 198,066); and

- nineteen million six hundred eight thousand five hundred and sixty-one (19,608,561) units have been subscribed by Braveheart Acquisition Inc., prenamed, here represented as aforementioned, for the price of nineteen million six hundred and eight thousand five hundred and sixty-one United States dollars (USD 19,608,561).

The units so subscribed have been paid up by a contribution in cash, so that the amount of nineteen million eight hundred and six thousand six hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,806,627) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

The total contribution of nineteen million eight hundred and six thousand six hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,806,627) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

*Third resolution*

As a consequence of such increase of capital, the article 5 of the articles of association of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 5.** The share capital is set at nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven United States dollars (USD 19,820,227) represented by nineteen million eight hundred and twenty thousand two hundred and twenty-seven (19,820,227) units having a par value of one United States dollar (USD 1) each.

Each unit is entitled to one vote with regard to the ordinary and extraordinary general meetings of the partners."

#### Fourth resolution

The general meeting decides to change the current financial year of the Company which shall end on 30 September 2009 and of all following financial years of the Company, which shall henceforth commence on the first day of October of every year and end on the thirtieth day of September of the following year, and subsequent amendment of article 18 of the articles of association of the Company as follows:

" **Art. 18.** The Partnership's financial year commences on the first day of October of every year and ends on the thirtieth day of September of the following year."

#### Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to 6,500.-.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties known to the notary by name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le treize mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

#### ONT COMPARU:

1) Braveheart Acquisition II, LLC, une société à constituée et existant selon les lois de Delaware, enregistrée auprès du Division of Corporations sous le numéro 4674577, ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 mai 2009,

2) Braveheart Acquisition Inc., une société à constituée et existant selon les lois de Delaware, enregistrée auprès du Division of Corporations sous le numéro 4654926, ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 mai 2009.

Lesdites procurations paraphée ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes sont tous les associés de Braveheart Acquisition II LLC S.C.S. (la "Société"), une société en commandite simple, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, en voie d'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée selon acte reçu par le notaire instrumentant en date du 21 avril 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lesquelles comparantes, représentant l'intégralité du capital social et ayant renoncé à toute notification, l'assemblée générale des associée est régulièrement constituée et peut valablement délivrer sur l'ordre du jour suivante:

#### Ordre du jour

1. Conversion du capital social de la Société d'euro en US dollars (USD), réduction de la valeur nominale des parts sociales à un US dollar (USD 1) chacune de façon que le capital social de la Société sera désormais fixé à treize mille six cents US dollars (USD 13.600), représenté par à treize mille six cents parts sociales d'une valeur d'un US dollar (USD 1).

2. Augmentation du capital social de la Société par un montant de dix-neuf millions huit cent six mille six cent vingt-sept US dollars (USD 19.806.627) afin de l'augmenter de son montant actuel de treize mille six cents US dollars (USD 13.600) à dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept US dollars (USD 19.820.227) par l'émission de (i) cent quatre-vingt-huit mille soixante-six (198.066) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1), qui seront entièrement souscrites par Braveheart Acquisition II, LLC, prénommée, pour le prix de cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-six dollars des Etat-Unis (USD 198.066), et (ii) dix-neuf millions six cent huit mille cinq cent soixante et une (19.608.561) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1), qui seront entièrement souscrites par Braveheart Acquisition Inc., prénommée, pour le prix de dix-neuf millions six cent huit mille cinq cent soixante et un US dollars (USD 19.608.561), lequel apport sera entièrement allouée au capital social.

3. Modification subséquente de l'article six des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept US dollars (USD 19.820.227), représenté par dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept (19.820.227) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1)."

4. Modification de l'année sociale de la Société, qui se terminera le 30 septembre 2009 et toutes les années sociales suivantes, qui désormais commenceront le premier jour du mois d'octobre et se termineront le dernier jour du mois de septembre de l'année prochain et modification subséquente de l'article 18 des statuts de la Société:

" **Art. 18.** L'année sociale de la S.C.S. commence le premier jour du mois d'octobre et se termine le trentième jour du mois de septembre de l'année prochain."

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide de (i) convertir du capital social de la Société d'euro en US dollars (USD), en appliquant le taux d'échange d'un virgule trois six US dollars (USD 1,36) pour un euro (EUR 1), de (ii) réduire la valeur nominale des parts sociales à un US dollar (USD 1) de façon que le capital social de la Société sera désormais fixé à treize mille six cents US dollars (USD 13.600), représenté par treize mille six cents (13.600) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-neuf millions huit cent six mille six cent vingt-sept US dollars (USD 19.806.627) afin de l'augmenter de son montant actuel de treize mille six cents US dollars (USD 13.600) à dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept US dollars (USD 19.820.227) par l'émission de dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept (19.820.227) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (1 USD) chacune.

Les nouvelles parts sociales ont été souscrites comme suit:

- cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-six (198.066) parts sociales, ont été souscrites par Braveheart Acquisition II, LLC, prénommée, ici représentée comme il est dit, pour le prix de cent quatre-vingt-dix-huit mille soixante-six US dollars (USD 198.066), et

- dix-neuf millions six cent huit mille cinq cent soixante et une (19.608.561) parts sociales, ont été souscrites par Braveheart Acquisition Inc., prénommée, ici représentée comme il est dit, pour le prix de dix-neuf millions six cent huit mille cinq cent soixante et un US dollars (USD 19.608.561).

Les parts sociales ainsi souscrits ont été libérées par apport en numéraire, de sorte que la somme de dix-neuf millions huit cent six mille six cent vingt-sept US dollars (USD 19.806.627), se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

L'apport total de dix-neuf millions huit cent six mille six cent vingt-sept US dollars (USD 19.806.627) sera alloué au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

#### *Troisième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept US dollars (USD 19.820.227), représenté par dix-neuf millions huit cent vingt mille deux cent vingt-sept (19.820.227) parts sociales d'une valeur nominale d'un US dollar (USD 1).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

#### *Quatrième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'année sociale en cours de la Société qui se terminera le 30 septembre 2009 et toutes les années sociales suivantes, qui désormais commenceront le premier jour du mois d'octobre et se termineront le dernier jour du mois de septembre de l'année prochain et modifie l'article 18 des statuts de la Société par conséquence qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 18.** L'année sociale de la S.C.S. commence le premier jour du mois d'octobre et se termine le trentième jour du mois de septembre de l'année prochain."

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont estimées à EUR 6.500,-.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; que sur demande des comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 mai 2009. Relation: LAC/2009/19843. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 29 mai 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009071506/272/205.

(090084213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

### **Meridium Infrastructure A2 West S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 146.420.

#### — STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fourth day of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

Meridium Infrastructure (SCA) SICAR, a Luxembourg investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) formed as a partnership limited by shares (société en commandite par actions), registered with the Luxembourg trade and companies registry under number B 121.168 and having its registered office at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

here represented by Nadia Tbatou, with professional address at 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

#### **I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Meridium Infrastructure A2 West S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

#### **Art. 2. Registered office**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

#### **Art. 3. Corporate object**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any

company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital**

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500), represented by five hundred (500) shares in registered form, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares within the limits stated by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Appointment and removal of managers**

7.1. The Company is managed by one (1) or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time and ad nutum (with or without cause).

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Manager Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 9. Sole manager

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate. He/she will assume solely all powers granted to the Board as per these Articles.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

### Art. 10. Liability of the managers

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholder Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholder Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholder Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended or the Company is dissolved or voluntarily liquidated with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### Art. 12. Sole shareholder

12.1. Where the number of shareholders is one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.



12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

### **Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises**

14.1. The operations of the Company are supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if needed, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### **Art. 15. Allocation of profits**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. They may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half (1/2) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## **VII. General provisions**

17.1. Notices, communications, Managers Circular Resolutions as well as Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one (1) and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law.

### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2009.

### *Subscription and Payment*

Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, represented as stated above, subscribes to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with this deed are estimated at approximately EUR 1,000.- (one thousand euro).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Mr Thierry Déau, born on 20 November 1969 in Fort-de-France, residing at 54, rue de Rennes, F-75006 Paris, France.

2. The registered office of the Company is established at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le quatre juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.168,

dûment représentée par Nadia Tbatou, dont l'adresse professionnelle est à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les formalités d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Meridiam Infrastructure A2 West S.à r.l.» (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social**

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du Conseil, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le Conseil estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, ou militaire ou que des événements de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun

effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social**

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs pour garantir ses obligations et celles des autres sociétés, et, de manière générale, pour son propre bénéfice et celui de n'importe quelle autre société ou personne. Afin de lever toute incertitude, la Société ne pourra entreprendre des activités régulées dans le secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation nécessaire.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions en matière immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

### **Art. 4. Durée**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une (1) seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul (1) propriétaire par part sociale est admis.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

En cas d'associé unique, les parts sociales sont librement cessibles à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales (inter vivos) à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

En cas de décès, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord des associés représentant les trois quarts des droits des survivants.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.

6.4. La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution de l'associé unique ou des associés qui fixe le terme de son (leur) mandat. Le (les) gérant(s) n'ont pas besoin d'être associé.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison).

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le Conseil.

8.1. Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence Conseil, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un (1) ou plusieurs agents, associés ou non, par le Conseil.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un (1) gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui en principe est Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants un (1) avis écrit de toute réunion du Conseil au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation à la réunion du Conseil.

(iii) La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Un gérant peut aussi renoncer à sa convocation à une réunion, que ce soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas nécessaires pour les réunions qui sont tenues au jour et lieu indiqués dans un calendrier précédemment adopté par le Conseil.

(iv) Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du Conseil en désignant par écrit un (1) autre gérant comme son mandataire.

(v) Le Conseil ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont prises valablement à la majorité des gérants présents ou représentés. Les résolutions du Conseil seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, permettant à toutes les participants de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion dûment convoquée et tenue.

(vii) Les résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) seront valables et opposables comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue, et ont pour date, la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe de deux (2) gérants de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la ou les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique

9.1. Si la Société est gérée par un (1) gérant unique, toute référence au Conseil ou aux gérants dans les Statuts désignera le gérant unique, si approprié. Il/elle exercera seul(e) tous les pouvoirs dévolus au Conseil en vertu des présents Statuts.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers, par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la ou les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilités des gérants

10.1. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relative aux engagements valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

## IV. Associés

### Art. 11. Assemblée générale des associés et résolutions circulaires des associés

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées lors l'assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par résolutions circulaires (Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valides et les engagent de la même manière que si les résolutions avaient été prises lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue, avec pour date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Forme - Quorum - Majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou d'associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

(ii) La convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, sauf dans des cas urgents, dont la nature et les circonstances sont décrites dans la convocation à l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues à l'heure et lieu spécifiés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et considèrent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

(v) Un (1) associé peut donner procuration à une autre personne, qui peut ou ne pas être un (1) associé, afin de le représenter lors de l'Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettres recommandées, ou consultés une seconde fois, à une seconde Assemblée Générale et les résolutions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la proportion du capital représentée.

(vii) Les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution ou la liquidation de la Société seront prises à la majorité (en nombre) des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société et toute augmentation de participation des associés dans la Société exige un consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique**

12.1. Lorsque le nombre des associés est un (1), l'associé unique exercera tous les pouvoirs donnés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés sera interprétée comme désignant l'Associé unique ou les résolutions de ce dernier, si approprié.

12.3. Les résolutions de l'Associé unique sont enregistrées par écrit, dans un procès-verbal.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Surveillance**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels**

13.1 L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le Conseil prépare le bilan et le compte des pertes et profits ainsi qu'un inventaire donnant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants et des associés envers la Société.

13.3 Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan mentionnés ci-dessus au siège social de la Société.

13.4 Le bilan et le compte des pertes et profits sont approuvés par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés endéans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises**

14.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprise, lorsque ceci est exigé par la Loi.

14.2 Les Associés nomment les réviseurs d'entreprises, si besoin, et détermine leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) années. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices**

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. Les Associés décideront de l'affectation du solde du bénéfice net annuel. Il pourront en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:

(i) des comptes provisionnels doivent être établis par le Conseil;

(ii) ces comptes provisionnels montrent un bénéfice disponible et autres réserves (y compris la prime d'émission) permettant une telle distribution; étant entendu que le montant pouvant être distribué ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, augmentés des bénéfices reportés et de la réserve distribuable, et diminués par les pertes reportés et les sommes alloués à la réserve légale;

(iii) La décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être prise par les associés dans les deux (2) mois de la date des comptes provisionnels;

(iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;

(v) Lorsque les acomptes sur dividende sont payés en excès des bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent rembourser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés, adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour assurer la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire prise par les associés, les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux.

## VII. Disposition générale

17.1. Les convocations, communications, Résolutions Circulaires des Gérants, ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont enregistrés par écrit, par telegram, telefax, courriel ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen décrit ci-dessus. Les procurations en connections avec les réunions du Conseil peuvent aussi être données par un (1) gérant conformément aux conditions qui peuvent être acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être faites à la main ou sous forme électronique, à condition qu'elles remplissent les exigences légales jugées équivalentes aux signatures faites à la main. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés selon le cas, sont soumis à un (1) original ou plusieurs contreparties du même document, pris ensembles constituant un (1) et le même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

### *Souscription et Paiement*

Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et reconnaît les payer en entier par apport en numéraire pour un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est donc à la libre disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 1.000.- (mille euros).

### *Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Mr Thierry Déau, né le 20 novembre 1969 à Fort-de-France, domicilié au 54, rue de Rennes, F-75006 Paris, France.

2. Le siège social de la Société est établi 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande du comparant ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. TBATOU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 juin 2009. Relation: LAC/2009/21758. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009071481/242/475.

(090084172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 56.285.500,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and nine, on the fourth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 3 June 2009; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Josiane Meissener, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 3 June 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 12 May 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

*Agenda:*

1. Registration of the share capital increase of 27 May 2009 decided under the authorised share capital;
2. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 56,378,625.- (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand six hundred twenty-five euro) by way of cancellation of 250 (two hundred and fifty) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each;
3. Reduction of the share capital of the Company from its current amount of EUR 56,347,375.- (fifty-six million three hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) by way of cancellation of 268 (two hundred sixty-eight) class X-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, and of cancellation of 227 (two hundred twenty-seven) CC-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, and
4. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

*First resolution*

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of 27 May 2009, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR 56,378,500.- (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand five hundred euro) represented by 451,028 (four hundred fifty-one thousand and twenty-eight) ordinary shares divided into 85 (eighty-five) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, to an amount of EUR 56,378,625.- (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand six hundred twenty-five euro) represented by 451,029 (four hundred fifty-one thousand and twenty-nine) ordinary shares divided into 86 (eighty-six) classes;

b. to create a new class of shares denominated the E-5 class of shares and to issue 1 (one) new class E-5 share (the New E-5 Share) with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro); and

c. to accept the payment of a share premium of EUR 101.87 (one hundred and one euro and eighty-seven cent) with respect to the New E-5 Share.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New E-5 Share and of the share premium.

The payment of the New E-5 Share and the share premium is made for value on 25 May 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR 56,378,625.- (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand six hundred twenty-five euro) as of 27 May 2009.

#### *Second resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 56,378,625.- (fifty-six million three hundred seventy-eight thousand six hundred twenty-five euro) represented by 451,029 (four hundred fifty-one thousand and twenty-nine) ordinary shares divided into 86 (eighty-six) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, by an amount of EUR 31,250.- (thirty-one thousand two hundred fifty euro) to an amount of EUR 56,347,375.- (fifty-six million three hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) represented by 450,779 (four hundred fifty thousand and seven hundred seventy-nine) ordinary shares divided into 86 (eighty-six) classes, by way of cancellation of 250 (two hundred fifty) class JJ-3 ordinary shares, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR 31,250.- (thirty-one thousand two hundred fifty euro).

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR 56,347,375.- (fifty-six million three hundred forty-seven thousand three hundred seventy-five euro) represented by 450,779 (four hundred fifty thousand and seven hundred seventy-nine) ordinary shares divided into 86 (eighty-six) classes, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, by an amount of EUR 61,875.- (sixty-one thousand eight hundred seventy-five euro) to an amount of EUR 56,285,500.- (fifty-six million two hundred eighty-five thousand five hundred euro) represented by 450,284 (four hundred fifty thousand two hundred eighty-four) ordinary shares divided into 86 (eighty-six) classes, by way of cancellation of (a) 268 (two hundred sixty-eight) class X-3 ordinary shares, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd. and of (b) 227 (two hundred and twenty-seven) CC-3 ordinary shares, which are currently held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. (a) an amount of EUR 33,500.- (thirty-three thousand five hundred euro) relating to the cancellation of 268 (two hundred sixty-eight) class X-3 ordinary shares, and (b) an amount of EUR 28,375.- (twenty-eight thousand three hundred seventy-five euro) relating to the cancellation of 227 (two hundred and twenty-seven) CC-3 ordinary shares.

#### *Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 56,285,500.- (fifty-six million two hundred eighty-five thousand five hundred euro) represented by 450,284 (four hundred fifty thousand two hundred eighty-four) ordinary shares with a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,349 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;
6. 974 class E-1 shares;
7. 11 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 2 class H-1 shares;
10. 111 class I-1 shares;
11. 943 class J-1 shares;
12. 8 class K-1 shares;



13. 21,330 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 56,391 class H-2 shares;
19. 3,483 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,425 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 1,989 class P-2 shares;
26. 1,082 class Q-2 shares;
27. 688 class R-2 shares;
28. 49 class S-2 shares;
29. 7 class T-2 shares;
30. 32,541 class U-2 shares;
31. 10,800 class V-2 shares;
32. 2,547 class W-2 shares;
33. 4,265 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 66 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 967 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 320 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,178 class C-3 shares;
45. 7,804 class D-3 shares;
46. 8,972 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 14,147 class H-3 shares;
49. 10,934 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 216 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 8,462 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 15,170 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;
59. 125 class S-3 shares;
60. 7,945 class T-3 shares;
61. 14,342 class U-3 shares;
62. 3,247 class V-3 shares;
63. 502 class W-3 shares;
64. 8,853 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares;
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;

- 68. 38 class BB-3 shares;
- 69. 12,351 class CC-3 shares;
- 70. 221 class DD-3 shares;
- 71. 50 class EE-3 shares;
- 72. 13 class FF-3 shares;
- 73. 17,121 class GG-3 shares;
- 74. 23,559 class HH-3 shares;
- 75. 218 class II-3 shares;
- 76. 18,684 class JJ-3 shares;
- 77. 9,048 class A-4 shares;
- 78. 14,438 class B-4 shares;
- 79. 9,837 class C-4 shares;
- 80. 8,441 class D-4 shares;
- 81. 25 class E-4 shares;
- 82. 3,404 class A-5 shares;
- 83. 1,764 class B-5 shares;
- 84. 18,003 class C-5 shares;
- 85. 3,247 class D-5 shares;
- 86. 1 class E-5 share."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le quatre juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 3 juin 2009; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 3 juin 2009,

ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeurent annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 12 mai 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

*Ordre du jour:*

1. Constatation de l'augmentation de capital du 27 mai 2009 décidée sous le capital autorisé;
2. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 56.378.625,- (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent vingt-cinq euros) par le biais de l'annulation de 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune;
3. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 56.347.375,- (cinquante-six millions trois cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros) par le biais de l'annulation de 268 (deux cent soixante-huit) parts sociales ordinaires de classe X-3, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, et l'annulation de 227 (deux cent vingt-sept) parts sociales ordinaires de classe CC-3, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune; et
4. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 27 mai 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR 56.378.500,- (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille cinq cents euros) représenté par 451.028 (quatre cent cinquante et un mille et vingt-huit) parts sociales divisées en 85 (quatre-vingt-cinq) classes ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 56.378.625,- (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 451.029 (quatre cent cinquante et un mille et vingt-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes;
- b. de créer une nouvelle classe de parts sociales dénommée la classe E-5 et d'émettre 1 (une) nouvelle part sociale de classe E-5 (la Nouvelle Part Sociale de classe E-5), ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros); et
- c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR 101,87 (cent et un euros et quatre-vingt-sept cents) en rapport avec la Nouvelle Part Sociale de classe E-5.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. de la Nouvelle Part Sociale de classe E-5 et de la prime d'émission.

Le paiement de la Nouvelle Part Sociale de classe E-5 et de la prime d'émission a été effectué le 25 mai 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et une copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR 56.378.625,- (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent vingt-cinq euros) au 27 mai 2009.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 56.378.625,- (cinquante-six millions trois cent soixante-dix-huit mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 451.029 (quatre cent cinquante et un mille et vingt-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, à un montant de EUR 56.347.375,- (cinquante-six millions trois cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 450.779 (quatre cent cinquante mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune par l'annulation de 250 (deux cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR 31.250,- (trente et un mille deux cent cinquante euros).

*Troisième résolution*

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 61.875,- (soixante et un mille huit cent soixante-quinze euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR 56.347.375,- (cinquante-six millions trois cent quarante-sept mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 450.779 (quatre cent cinquante mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales ordinaires divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, à un montant de EUR 56.285.500,- (cinquante-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents euros) représenté par 450.284 (quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-quatre) parts sociales divisées en 86 (quatre-vingt-six) classes, ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune par l'annulation de (a) 268 (deux cent soixante-huit) parts sociales ordinaires de classe X-3, actuellement détenues par Lone Star Global Holdings, Ltd., et de (b) 227

(deux cent vingt-sept) parts sociales ordinaires de classe CC-3, actuellement détenues par Lone Star Global Holdings, Ltd., et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. (a) un montant de EUR 33.500,- (trente-trois mille cinq cents euros) correspondant à l'annulation de 268 (deux cent soixante-huit) parts sociales ordinaires de classe X-3 et (b) un montant de EUR 28.375,- (vingt-huit mille trois cent soixante-quinze euros) correspondant à l'annulation de 227 (deux cent vingt-sept) parts sociales ordinaires de classe CC-3.

#### Quatrième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 56.285.500,- (cinquante-six millions deux cent quatre-vingt-cinq mille cinq cents euros) représenté par 450.284 (quatre cent cinquante mille deux cent quatre-vingt-quatre) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.349 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 974 parts sociales de classe E-1;
7. 11 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 2 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 943 parts sociales de classe J-1;
12. 8 parts sociales de classe K-1;
13. 21.330 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;
18. 56.391 parts sociales de classe H-2;
19. 3.483 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.425 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 1.989 parts sociales de classe P-2;
26. 1.082 parts sociales de classe Q-2;
27. 688 parts sociales de classe R-2;
28. 49 parts sociales de classe S-2;
29. 7 parts sociales de classe T-2;
30. 32.541 parts sociales de classe U-2;
31. 10.800 parts sociales de classe V-2;
32. 2.547 parts sociales de classe W-2;
33. 4.265 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 66 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 967 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 320 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;

44. 1.178 parts sociales de classe C-3;
45. 7.804 parts sociales de classe D-3;
46. 8.972 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 14.147 parts sociales de classe H-3;
49. 10.934 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 216 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 8.462 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 15.170 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 7.945 parts sociales de classe T-3;
61. 14.342 parts sociales de classe U-3;
62. 3.247 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 8.853 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 38 parts sociales de classe BB-3;
69. 12.351 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;
71. 50 parts sociales de classe EE-3;
72. 13 parts sociales de classe FF-3;
73. 17.121 parts sociales de classe GG-3;
74. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
75. 218 parts sociales de classe II-3;
76. 18.684 parts sociales de classe JJ-3;
77. 9.048 parts sociales de classe A-4;
78. 14.438 parts sociales de classe B-4;
79. 9.837 parts sociales de classe C-4;
80. 8.441 parts sociales de classe D-4;
81. 25 parts sociales de classe E-4;
82. 3.404 parts sociales de classe A-5;
83. 1.764 parts sociales de classe B-5;
84. 18.003 parts sociales de classe C-5;
85. 3,247 parts sociales de classe D-5;
86. 1 part sociale de classe E-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 juin 2009. Relation: LAC/2009/21725. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009071492/5770/384.

(090084403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Balta Reinsurance, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.168.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 5 juin 2009*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide d'élire Administrateurs:

Monsieur Eric Van Poucke

Monsieur Didier Ysenbaert

Monsieur Lambert Schroeder

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

MAZARS

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2009.

*Pour la société BALTA REINSURANCE*

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2009071714/24.

(090084664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

---

**Tech-It SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R.C.S. Luxembourg B 125.205.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au Siège Social en date du 31 mars 2009*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Loïc CHRIST, demeurant 140, Rue de Meilbourg, F-571000 Thionville, comme administrateur et administrateur délégué.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Alain GODAR, demeurant 2, Rue du Stade J.F. Kennedy, L-3502 Dudelange, comme commissaire aux comptes.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Guy GHEZZI, demeurant 32, Rue du ruisseau, F-57100 Thionville, comme administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

L'assemblée décide de nommer Monsieur Alain GODAR, demeurant 2, Rue du Stade J.F. Kennedy, L-3502 Dudelange, comme administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

L'assemblée décide de nommer la société H.R.T. Révisions S.A., sise 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme réviseur externe, et ceci jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2013.

Pour extrait sincère et conforme

TECH-IT S.A.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009070740/24.

(090083975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.

---

**E2 Automotive S.A., Société Anonyme,  
(anc. DTS Works S.A.).**

Siège social: L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel.  
R.C.S. Luxembourg B 68.865.

L'an deux mil neuf, le quatorze mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "DTS WORKS S.A.", avec siège social à L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel

constituée sous le nom de WOODCUT S.A. suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 février 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 395 du 1<sup>er</sup> juin 1999,

modifié en adoptant le nom de LIFTOFF S.A. suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg en date du 17 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1161 du 15 juin 2006

dont les statuts ont été modifiés une dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant adoptant le nom de DTS WORKS S.A. en date du 1<sup>er</sup> août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1938 du 16 octobre 2006,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 68.865,

L'assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée nomme comme scrutateur, Monsieur Alain VASSEUR, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Changement du nom de la Société en E2 AUTOMOTIVE S.A. et en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2.- Changement de l'objet social de la Société et en conséquence modification de l'article 2 des statuts.

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de changer le nom de la société en E2 AUTOMOTIVE S.A. et en conséquence de modifier le premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . (1<sup>er</sup> paragraphe).** La société anonyme existe sous la dénomination de E2 AUTOMOTIVE S.A."

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société aura pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger:

- l'achat, la vente, l'import, l'export, la location à court et à long terme, ainsi que le leasing de véhicules automoteurs neufs ou d'occasion pour son propre compte et/ou pour le compte de tiers.

- la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social..

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.45 heures.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 750,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, A. VASSEUR, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 mai 2009. Relation: LAC/2009/19600. Reçu 75€.- (soixante-quinze euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009071438/206/87.

(090084919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

### **Indépendance et Expansion Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 34.355.

#### *Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2009*

En date du 28 avril 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Dominique Nouvellet en qualité d'Administrateur,
- d'élire Monsieur Geoffroy Fraval de Coatparquet, 2 rue du Bas-Huet, F-78100 Saint Germain en Laye, en qualité d'Administrateur, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
- de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Marie Rinié, Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, Monsieur Vincent Marc et de Monsieur William de Durand de Prémorrel-Higgons en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
- de renouveler le mandat de Monsieur William de Prémorrel-Higgons en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 29 avril 2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Signatures

Référence de publication: 2009071242/21.

(090083764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juin 2009.